



Membre des réseaux  
Réserve de biosphère  
(Unesco)  
Géoparc mondial Unesco  
Charte européenne  
du tourisme durable  
(Europarc)

## Une autre vie s'invente ici

Envoyé en préfecture le 15/03/2019  
Reçu en préfecture le 15/03/2019  
Affiché le  
ID : 084-258402346-20190226-2019\_CS\_8-DE

### Délibération 2019 CS 08 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

#### Objet : ESPACE VALLEEN – CHEF DE PROJET ESPACE VALLEEN

L'an deux mille dix-neuf et le 26 février à 15 h 30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 20 février se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Madame Dominique SANTONI. Le quorum était atteint avec 61 présents (43) ou représentés (18) pour 51 requis.

#### Etaient présents :

**Mesdames** Gaëlle LETTERON, Marie-Christine KADLER, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Nadine SARTO-BARANCOURT, Claire ARAGONES, Jacqueline COMBE, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Mireille BOR, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Dominique SANTONI, Roselyne GIAI-GIANETTI, Paule DAPRES

**Messieurs** Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Philippe ROUX, Jacques ARUTUNIAN, André BERGER, Christian AUTARD, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Grigori GERMAIN, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Claude BADO, Alain CAHOUR, Bernard LABBAYE, Pierre PELLEGRIN, Alain DEILLE, Max FAYET, Pierre BENAS, Philippe BRESSANGE, José DEVAUX, François DUPOUX, Gérard MATHERON, Jean-Pierre PEYRON, Ludovic BONNET, José YEVENES, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON, Christian CHENEZ, Paul FABRE

#### Avait donné pouvoir :

##### Mesdames

Christiane NAJI à Mickael CAVALIER  
Anne-Cécile REUS à Gaëlle LETTERON  
Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD  
Anne-Marie CHEYREZY à Alain DEILLE  
Marie-Claire FEREOUX à José DEVAUX  
Elisabeth AMOROS à Serge SARDELLA  
Jacqueline BOUYAC à Roselyne GIAI-GIANETTI  
Noëlle TRINQUIER à Dominique SANTONI  
Nadine CURNIER à Christian CHENEZ  
Nathalie CZIMER-SYLVESTRE à Stéphane SAUVAGEON

##### Messieurs

Fernand PEREZ à Yolande PRIMO  
Didier PERELLO à Nadine SARTO-BARANCOURT  
Bernard FRAYSSINET à Geneviève JEAN  
Patrick ANDRE à Claude BADO  
Christian RUFFINATO à Jacqueline COMBE  
Philippe DAUMAS à Paule DAPRES  
Gilles MOYNE à Mireille BOR  
Philippe BLACHERE à Gérard MATHERON  
Frédéric SACCO à Paul FABRE

#### Etaient excusés :

**Mesdames** Pierrette FRIMAS

**Messieurs** Georges DE VALENCE, Alain SAGE, Laurent BOSSUT, Pierre POURCIN, Julien AUBERT

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex  
Tél : 04 90 04 42 00 • [contact@parcduluberon.fr](mailto:contact@parcduluberon.fr) • [www.parcduluberon.fr](http://www.parcduluberon.fr)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 et notamment son objectif C.2.1 et C.2.2 ;  
Vu la délibération 2015CS105 du comité syndical en date du 1<sup>er</sup> décembre 2015 approuvant le plan de financement associé au projet « Espace Valléen » ;  
Vu la convention cadre Région PACA-ETAT- Parc du Luberon de juin 2017 ;  
Vu la convention multi-partenariale EPCI-Parc du Luberon du 25 février 2016 ;  
Vu la délibération 2018BS130 du bureau syndical en date du 20 décembre 2018 approuvant le plan de financement de l'animation du programme Espace Valléen Luberon Lure portée par le Parc du Luberon pour 2019 ;  
Considérant la modification apportée par la Région sur le plan de financement voté par délibération 2018BS130 le 20 décembre 2018 ;  
Considérant cette modification (financement du livret de 32 pages) comme favorable au nouveau plan de financement proposé dans le projet de délibération ci-après ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité :

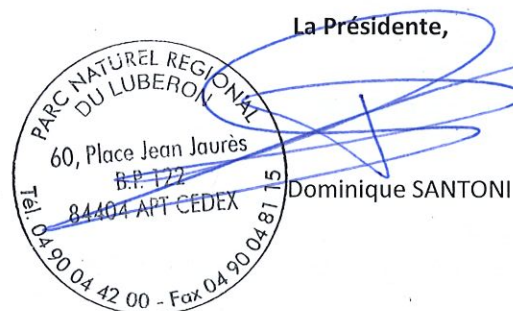
- **APPROUVE** le nouveau plan de financement de l'animation du programme Espace Valléen Luberon Lure portée par le Parc du Luberon pour l'année 2019 :

• Dépenses € TTC	
Salaire chargé du chef de projet	43 900
Livret 32 p. projets Espace Valléen Luberon Lure	2 214
<b>TOTAL</b>	<b>46 114</b>
Recettes € TTC	
FEDER POIA*	17 230
FNADT CIMA	9 223
REGION	9 223
Participation Parc (ingénierie)	10 438
<b>TOTAL</b>	<b>46 114</b>

\* Avenant à la convention FEDER POIA n°PA0005495 du 21/02/2017 pour prolongation de l'action et report des crédits non consommés entre 2016 et 2018 sur l'année 2019

- **MANDATE** Madame la Présidente pour solliciter les partenaires financiers conformément au plan de financement ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,  
  
Dominique SANTI

PARC NATUREL REGIONAL  
DU LUBERON  
60, Place Jean Jaurès  
B.P. 172  
84404 APT CEDEX  
Tel 04 90 04 42 00 - Fax 04 90 04 81 15